



## PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

### Comité Régional de l'Habitat Nord-Pas-de-Calais Séance Plénière du 18 novembre 2013

#### **La programmation du développement de l'offre de logements sociaux pour l'année 2014**

Le pacte d'objectifs et de moyens 2013-2015 signé le 8 juillet 2013 entre l'Etat et le mouvement HLM traduit une volonté partagée de dynamiser le développement de l'offre de logements sociaux afin de faciliter l'accès de nos concitoyens à un logement de qualité à coût abordable dans le cadre du plan d'investissement pour le logement annoncé par le Président de la République le 21 mars 2013.

Dans l'objectif d'une mise en œuvre accélérée des objectifs contractualisés dans le pacte national de 150000 logements sociaux financés annuellement, et conformément aux orientations du premier comité de pilotage national qui s'est tenu le 03 octobre, le ministère de l'Egalité des Territoires et du Logement demande de soumettre au CRH dès novembre 2013 une proposition de programmation des objectifs de production des logements locatifs sociaux souhaitée au niveau régional pour l'année 2014, proposition déclinée par territoires de programmation et par type de logements.

Cette proposition doit tenir compte des objectifs nationaux définis dans le pacte 150 000 logements et des besoins identifiés localement, **notamment dans les programmes locaux de l'habitat**, de la situation du marché local de l'habitat, notamment au regard de la demande de logement social, des capacités des bailleurs et des obligations des communes de votre territoire soumises aux dispositions de l'article 55 de la loi SRU récemment renforcées.

**A l'issue de la concertation en CRH, cette proposition de programmation sera adressée au ministère en charge du logement avant le 06 décembre 2013.**

Un comité de pilotage national examinera les remontées de propositions régionales pour procéder avant la fin janvier à la notification des objectifs et des enveloppes financières allouées à chaque région au titre de la programmation du logement locatif social 2014.

Le tableau figurant à la fin de cette note détaille la proposition de programmation 2014 soumise à la concertation du CRH.

#### **Les Principes de construction de la pré-programmation régionale parc public 2014 :**

La construction de cette proposition repose sur les principes suivants :

- 1 Recensement des objectifs en **logements familiaux PLUS/PLAI** des programmes locaux de l'habitat (**Colonne a**) ; **les lignes 8 et 18** correspondent aux territoires hors délégations pour lesquels un certain nombre de PLH ont pu être inventoriés ; l'objectif indiqué hors territoire délégué tient également compte de territoires qui ne sont pas dotés de PLH.
- 2 Hypothèse d'une dynamisation du rythme de réalisation des objectifs des PLH. Ce qui est retenu est une hypothèse de réalisation des objectifs en 5 ans au lieu de 6 ans, soit une accélération de 20% (**Colonne b**).
- 3 Objectifs en logements familiaux PLUS/PLAI 2014 (**ligne 20**)
- 4 Ajout des objectifs en PLAI « structure », opérations exceptionnelles et prioritaires qui feront l'objet d'une dotation sanctuarisée comme en 2013 (**ligne 21**), et dont la comptabilisation n'est pas toujours effective dans les PLH. A ce stade, ces logements ne sont pas répartis. Leur quantification est effectuée au regard des résultats des années précédentes.
- 5 Ajout des objectifs PLS non répartis correspondant aux besoins constatés sur une période récente en région (**ligne 23**)
- 6 Ces objectifs de nouveaux logements s'entendent hors ceux issus des projets ANRU.

Cet exercice de pré programmation logements locatifs sociaux 2014 (**ligne 25**) aboutit à la proposition d'un objectif de 7500 logements PLUS/PLAI et PLS.

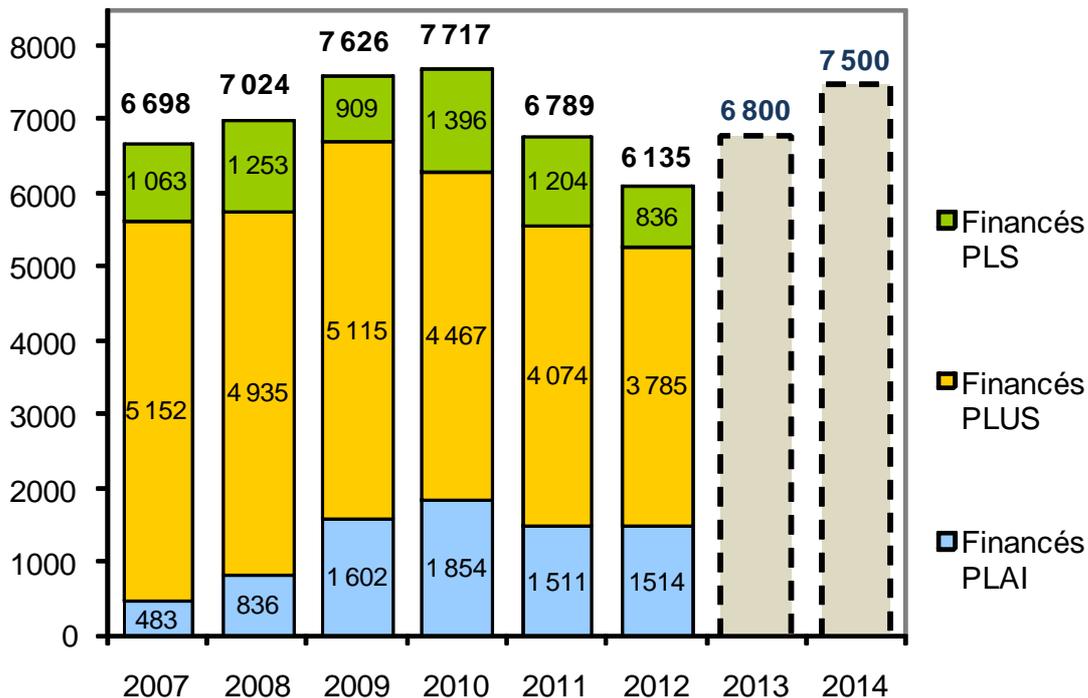
Cet objectif se déclinerait de la façon suivante :

6 200 PLUS/PLAI familiaux dont 30% de PLAI (soit 1860 logements) et 300 PLAI structures (maisons relais, restructuration foyer, résidences sociales), soit un total de 6 500 PLUS/PLAI.

1 000 PLS familiaux, étudiants et structure.

Cet objectif global correspond à une évolution à la hausse des résultats des années 2011 à 2013. Ambitieux, il est toutefois à portée de l'ensemble des acteurs de la région, comme le démontrent les résultats atteints en 2009 ou 2010 (voir graphe suivant).

Développement de l'offre locative sociale 2007-2014  
Financement et programmation



Bien entendu, il pourra être nécessaire d'ajuster la répartition par territoire détaillée page suivante en fonction de l'inventaire des opérations et projets prêts et des programmations opérationnelles réelles de chacun des territoires.

PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

Compilation des PLH / Programmation potentielle pour 2014

Territoires	Objectifs PLH logements familiaux PLUS/PLAI	Accélération PLH en 5 ans (+20%)	% objectifs PLUS/PLAI régionaux	Financés 2012 PLUS/PLAI
-------------	---	----------------------------------	---------------------------------	-------------------------

colonne A                      colonne B

59	<b>CU de Lille Métropole</b>	2 000	2 400	38,7%	2 089
	<b>CU de Dunkerque Grand Littoral</b>	220	264	4,3%	295
	<b>CA de Valenciennes Métropole</b>	320	384	6,2%	276
	<b>CA du Douaisis</b>	200	240	3,9%	302
	<b>CA de la Porte du Hainaut</b>	320	384	6,2%	239
	<b>CA Maubeuge Val de la Sambre</b>	168	202	3,3%	124
	<i>Total territoires délégués 59</i>	3 228	3 874	62,5%	3 325
ligne 8	<b>Nord hors délégation *</b>	365	420	6,8%	418
	<i>Nord hors LMCU</i>	1 593	1 894	30,6%	1 654
	<b>NORD</b>	<b>3 593</b>	<b>4 294</b>	<b>69,3%</b>	<b>3 743</b>

\* PLH inventoriés : CA Cambrai, Hazebrouck, CC Monts FlandrePL, CCCO

62	<b>CA de Lens - Liévin</b>	340	408	6,6%	215
	<b>CA de l'Artois</b>	330	396	6,4%	213
	CA d'Hénin Carvin	185	222	3,6%	
	CA du Calaisis	140	168	2,7%	
	<b>CA du Boulonnais</b>	150	180	2,9%	269
	<b>CU d'Arras</b>	98	118	1,9%	149
	<i>Total territoires délégués 62</i>	918	1 102	17,8%	846
ligne 18	<b>Pas de calais hors délégation *</b>	656	800	12,9%	700
	<b>PAS-DE-CALAIS</b>	<b>1 574</b>	<b>1 902</b>	<b>30,7%</b>	<b>1 546</b>

\* PLH inventoriés : CA St Omer, CC Noeux, CA Hénin Carvin

ligne 20	<b>Nord Pas-de-Calais</b>	<b>5 167</b>	<b>6 196</b>		<b>5 289</b>
ligne 21	<b>Structure (300 à 400/an)</b>		<b>300</b>		
	<b>Total y/c PLAI structures</b>		<b>6 496</b>		
ligne 23	<b>PLS</b>		<b>1 000</b>		

**7 496**

ligne 25	<b>OBJECTIFS LLS 2014</b>	<b>arrondi</b>	<b>7 500</b>		
----------	---------------------------	----------------	--------------	--	--